

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Tuesday, February 5, 1991

• 1108

Le cogreffier du Comité (M. Pelletier): À l'ordre, s'il vous plaît!

Conformément à son ordre de renvoi du 19 décembre 1990, puis du 30 janvier 1991, le Comité mixte spécial entreprend son étude du processus de modification de la Constitution du Canada.

The first order of business is the election of the joint chairmen.

Le sénateur Comeau (Nova-Scotia): Monsieur le greffier, je propose que l'honorable sénateur Gérald Beaudoin prenne le fauteuil du Comité en sa qualité de coprésident.

Le cogreffier (M. Pelletier): Le sénateur Comeau propose que l'honorable sénateur Gérald Beaudoin prenne le fauteuil du Comité en sa qualité de coprésident. Cette motion est appuyée par le sénateur Gigantès. Plaît-il au Comité d'adopter la motion?

La motion est adoptée

Le coprésident (le sénateur Beaudoin (Rigaud)): Chers collègues, chers invités, je remercie le proposeur et le secondeur de cette motion, ainsi que ceux qui sont favorables à cette élection, pour cette marque de confiance.

• 1110

Nous avons un mandat extrêmement intéressant, un mandat spécifique un mandat complémentaire à ceux des autres commissions au niveau fédéral et au niveau provincial.

C'est un défi qu'il faut absolument relever. Chaque commission ou chaque groupe d'étude a un mandat très précis, et cette année, l'année 1991, sera l'année des rapports, l'année de la négociation et l'année de la réflexion profonde.

Our joint parliamentary committee has four specific objectives. The first is to inquire into the processes of constitutional amendment in Canada. We know that this process as it is now is far from perfect. Second, we have also to look into the question of the participation of the Canadian public in the process of amendment. Third, we have to look into the question of a referendum and referenda, which is a very difficult question in itself. Finally, we have to analyse the question of the constituent assembly, which may—we never know—prove necessary at a given moment.

C'est avec joie et avec empressement que nous faisons ceci. Le temps est à la réflexion la plus profonde, mais nous n'avons que cinq mois pour mener ce mandat à terme et nous devons faire tout en notre pouvoir pour réussir. Comme nous agissons à un moment crucial de l'histoire du Canada et des provinces, il faut trouver des solutions à l'impasse constitutionnelle actuelle. Au cours des prochains mois, la situation va changer de façon importante, tant au niveau québécois que dans les autres capitales provinciales et même dans la capitale du Canada, et nous devons être prêts.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mardi 5 février 1991

The Joint Clerk of the Committee (Mr. Pelletier): Order, please!

Pursuant to its orders of reference of December 19, 1990 and of January 30, 1991, the Special Joint Committee is undertaking its study of the process for amending the constitution of Canada.

Le premier point à l'ordre du jour est l'élection de coprésidents.

Senator Comeau (Nova-Scotia): Mr. Clerk, I move that the honourable senator Gérald Beaudoin do take the chair as joint chairman.

The Joint Clerk (Mr. Pelletier): Moved by Senator Comeau, that the honourable senator Gérald Beaudoin do take the chair as joint chairman. The motion is seconded by Senator Gigantès, is it the pleasure of the committee to adopt the said motion?

The motion is carried

The Joint Chairman (Senator Beaudoin (Rigaud)): Dear colleagues, dear guests, I thank the mover and the secondor of that motion, as well as those who were in favour of my election, for this vote of confidence.

We have an extremely interesting mandate, a specific mandate, and one which is complementary to that of the other commissions at the federal and provincial levels.

This is a challenge we absolutely must meet. Each commission or task force has a very specific mandate, and this year, 1991, will be a year marked by reports, negotiation and deep reflexion.

Notre comité parlementaire mixte a quatre objectifs précis. Le premier est d'examiner le processus de modification de la Constitution du Canada. Nous savons que ce processus tel qu'il existe à l'heure actuelle est loin d'être parfait. Deuxièmement, nous voulons aussi examiner la question de la participation de la population canadienne au processus d'amendement. Troisièmement, nous devons nous pencher sur la question d'un ou de plusieurs référendums, question qui constitue à elle seule un sujet fort épineux. Finalement, nous devons examiner l'éventualité d'une assemblée constituante qui pourra—on ne sait jamais—se révéler nécessaire à un moment donné.

We are willing and eager to undertake these tasks. The times call for very deep thought, but we only have five months to fulfill our mandate and we must do everything in our power to succeed. As we are acting at a crucial moment in the history of Canada and of the provinces, we must find solutions to the current constitutional impasse. In the course of the next few months, the situation is going to change significantly, both in Quebec City and in the other provincial capitals and even in the capital of Canada, and we must be ready.